

Rapport P-431 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-431 du 6 octobre 2020: «Pour la sécurisation des eaux du Rhône entre le barrage du Seujet et le pont de la Jonction».

### *CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 19 mai 2021, dans le rapport P-431 A)

Le Conseil municipal classe la pétition P-431 le 19 mai 2021.